



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 27 avril 2015 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présente :

Madame France Carpentier, Directrice générale par intérim

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 12 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour

100 Administration générale

- 1.1 Dépôt et présentation du rapport financier 2014
- 1.2 Coordonnateur du Presbytère de Blue Sea
- 1.3 Journalier pour entretien et aménagement du site touristique du mont Morissette

200 Période de questions

300 Fermeture de la séance

2015-04-126

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 27 avril 2015 soit ouverte à 19 h devant environ 12 contribuables.

ADOPTÉE

2015-04-127

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 27 avril 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale par intérim France Carpentier.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2015-04-128

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2014

CONSIDÉRANT QUE suite à la vérification comptable 2014, la firme Piché & Lacroix CPA inc. a dressé le rapport financier pour ce même exercice;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale par intérim a déposé le rapport financier 2014 ainsi que le rapport du vérificateur externe, (C.M. art. 176.1);

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier annuel au 31 décembre 2014 démontre un excédent de fonctionnement (surplus) de l'exercice à des fins fiscales de l'ordre de 38 384\$;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accuse réception du rapport financier 2014 et du rapport du vérificateur préparé et déposé par la firme Piché & Lacroix CPA Inc. ainsi que par la Directrice générale par intérim France Carpentier;

QUE ce conseil autorise le paiement des honoraires professionnels pour un montant de 16 613.89 \$ incluant les taxes à la firme Piché & Lacroix CPA Inc.

ADOPTÉE

2015-04-129

COORDONNATEUR DU PRESBYTÈRE DE BLUE SEA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea bénéficie d'une subvention salariale Volet expérience de travail, d'Emploi-Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 6 candidatures suite à l'affichage du poste et que 3 candidatures ont été retenues pour entrevues;

CONSIDÉRANT le résultat positif de l'entrevue de Mélanie L'Écuyer;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce conseil procède à l'embauche de Mélanie L'Écuyer au poste de Coordinatrice du presbytère pour une durée minimale de 30 semaines de 30 semaines couvrant la période du 22 avril au 17 novembre 2015 à raison de 35 heures par semaine;

Que ce conseil autorise la Directrice générale par intérim, France Carpentier, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à cette embauche.

ADOPTÉE

2015-04-130

JOURNALIER POUR ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU MONT MORISSETTE

CONSIDÉRANT QUE l'association du parc régional du mont Morissette est en voie de restructurer son organisme au niveau administratif;

CONSIDÉRANT QUE le recrutement de nouveaux membres pour siéger au sein du comité d'administration s'avère difficile et tardif;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT l'érection de plusieurs nouvelles infrastructures au mont Morissette depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme n'a plus les moyens de soutenir le salaire d'un journalier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea veut accueillir de plus en plus de gens sur le site du mont Morissette et que pour se faire, les infrastructures doivent être maintenues en bonne et due forme et de manière sécuritaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea présente une demande de subvention salariale auprès d'Emploi-Québec pour un poste de journalier pour l'entretien et l'aménagement du site touristique du mont Morissette;

QUE la durée de l'emploi s'échelonne du 11 mai au 4 décembre 2015, soit pour 30 semaines;

QUE la directrice générale par intérim, France Carpentier, soit autorisée à signer toute documentation relative à cette demande;

QU'une offre d'emploi soit publiée à cet effet.

ADOPTÉE

NOTE : Le maire mentionne la rencontre de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais – mercredi le 29 avril 2015 à 19h à Maniwaki à la salle des Hauts-Bois

Période de questions de 19h24 à 19h31.

2015-04-131
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 27 avril 2015 soit close à 19h32.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

France Carpentier
Directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, France Carpentier, Directrice générale par intérim de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 27 avril 2015.

France Carpentier
Directrice générale par intérim